

Choisir le mot juste pour parler de handicaps

Le langage n'est pas seulement un moyen ou un mode d'expression. Il colore le contenu et le sens de l'expression. L'utilisation du terme approprié permet de nommer les choses correctement, et ainsi de communiquer correctement sa pensée. Ce guide propose un langage propre à la culture franco-ontarienne, assurant l'uniformité du vocabulaire et le respect des personnes handicapées, dans toutes les formes de communications.

Terme(s) déconseillé(s) / à éviter	Terme(s) recommandé(s)	Notes explicatives
attaque; épisode; faire une attaque	crise - être en situation de crise	Une attaque correspond à une injure, une agression, un attentat tandis qu'un épisode fait référence à une phase, à une étape ou à un incident. L'utilisation du mot « attaque » représente une traduction littérale de l'anglais « fever attack » ou « heart attack ».
désordre	trouble de ; problèmes en matière de	Traduit littéralement du mot anglais « disorder », nous recommandons de le remplacer par les mots « trouble » ou « problème » dans le but d'uniformiser le vocabulaire.
handicapé(e)	personne handicapée; personne ayant un handicap, déficience ou limitation	Il est recommandé d'utiliser ce mot comme adjectif et de placer le mot « personne » devant afin de ne pas confondre la personne avec le handicap auquel elle est confrontée.
incapacité	limitation	Le mot « incapacité » met l'importance sur l'inaptitude. La personne est ne fait capable mais elle a certaines limitations dues à sa déficience. Elle doit donc adapter ses actions.
invalidité	limitation fonctionnelle	Le terme « invalidité » est de connotation péjorative. Il demeure toutefois largement utilisé dans le domaine des régimes de retraite et des assurances.
malade	personne ayant une déficience	Une personne ayant une déficience n'est pas forcément malade.
patient(e)	personne ayant un	Le mot « patient » identifie une

Terme(s) déconseillé(s) / à éviter	Terme(s) recommandé(s)	Notes explicatives
	handicap; personne en situation de handicap	personne en rapport avec un professionnel en médecine. La personne handicapée n'est pas nécessairement suivie par un médecin.
personne affligée par...; personne souffrant de... ; personne frappée de...; personne victime de...; personne affectée de...	une personne ayant « nom de la limitation fonctionnelle ou de la déficience »	Une personne qui vit avec une limitation fonctionnelle ou qui a une déficience ne souffre pas nécessairement ou n'est pas forcément affligée ni victime.
personne ayant un défaut de naissance; personne ayant un défaut congénital; personne ayant une malformation	personne ayant une déficience de naissance; personne ayant une déficience congénitale	Il est préférable d'éviter l'usage de termes à connotation négative
personne normale	personne non handicapée; personne sans limitation fonctionnelle	Naturellement, l'expression « personne normale » s'oppose à « personne anormale » qui serait carrément insultant à l'égard des personnes handicapées. Le mot « normal » est utilisé en statistique où l'on fait référence à la norme.
réservé(e) aux handicapés	accessible; facile d'accès; d'accès facile (p. ex., stationnement accessible, salle de toilette d'accès facile)	Des espaces de stationnement peuvent être réservés strictement à l'usage de personnes à mobilité réduite.
vivre au crochet de la société		Le handicap est toujours « situationnel » : une personne en fauteuil qui vit dans un environnement adapté, ne sera pas « handicapée » puisqu'elle sera autonome dans les activités de la vie quotidienne. S'il n'y a pas de matériel adapté, la personne se retrouve alors en « situation de handicap » puisqu'elle doit compter sur l'assistance d'autres personnes.

Référence : Guide terminologique
 (http://www.mcass.gov.on.ca/mcass/french/how/howto_choose)

Le Phénix, C.P. 399, Alfred, ON K0B 1A0
www.handicaps.ca info@handicaps.ca